

Finance

L'actualité

Le Jeudi - 29 novembre 2007

> Les nouvelles formations de l'Institut de formation de la Chambre de commerce

Devenir plus compétitifs

L'Institut de formation de la Chambre de commerce (IFCC) contribue à développer les compétences des travailleurs à travers toute une offre de formation de plus en plus étoffée.

RENÉ HOFFMANN

Le lifelong learning représente un enjeu capital pour l'avenir économique du pays dans la mesure où il contribue à rendre les entreprises au Grand-Duché plus compétitives. Lancé en mars 2004, l'IFCC (Institut de formation de la Chambre de commerce) a pour but de promouvoir, concevoir, développer et gérer les moyens, mesures et programmes de formation pour entreprises et plus particulièrement des PME (petites et moyennes entreprises). Trois ans après son lancement, l'institut est devenu le deuxième offreur de formation au Luxembourg.

De plus en plus d'entreprises ont en effet recours à la formation continue. Les sociétés – peu importe le secteur d'activité – réalisent les bienfaits des remises à jour régulières des connaissances de leur main-d'œuvre. En 2007, 8.200 stagiaires se sont inscrits auprès de l'IFCC, soit 21% de plus qu'en 2006. Près de mille personnes ont eu recours à l'IFCC en vue de la création d'une entreprise.

Selon une étude internationale, le Luxembourg est bien placé concernant les efforts consentis dans le domaine de la formation continue. Sept entreprises sur dix invitent leurs personnels à suivre des cours, des séminaires, etc.

Donc, grand satisfecit des res-



Photo: Didier Sylvestre

L'IFCC, un des principaux acteurs dans le domaine de la formation continue, entend bien diversifier son offre et créer de nouvelles synergies avec les entreprises

ponsables de l'IFCC concernant le bilan de l'année 2007. Suite au succès de la deuxième édition du forum «Entreprise et formation» et du «Business day» (rencontre d'étudiants en bachelor gestion d'entreprise de l'université de Luxembourg), la collaboration avec l'université du Luxembourg a été renforcée. Des enquêtes ont été réalisées pour détecter les besoins en formation des sociétés des secteurs de l'immobilier et des transports ainsi qu'auprès des agences de voyages.

PERFORMANTS

Le bilan des synergies avec l'institut de formation bancaire Luxembourg a aussi été très encourageant, si bien que cette collaboration sera approfondie.

Le programme pour 2008 est chargé. Il s'agit de réaliser un important travail de «veille» au niveau des besoins de formation. Mais l'IFCC diversifie aussi son offre. L'année prochaine, plusieurs nouvelles formations verront le jour. L'année sera marquée par le lancement d'une nouvelle formation managériale en partenariat avec HEC Paris, intitulée «Executive Development Program».

Elle cible les cadres dirigeants, juristes et ingénieurs et a comme but d'améliorer, en quinze jours, leurs capacités de gestion. Un dispositif spécifique a été mis en place pour les besoins de formation des entreprises industrielles. Il couvre des domaines comme l'hydraulique, la pneumatique, la maintenance et la logistique.

Le règlement grand-ducal du 9

juin 2006 a contraint l'IFCC à adapter sa formation «Travailleurs désigné en matière de sécurité et de santé au travail». Les cours visent à conférer au travailleurs désigné par son patron pour s'occuper de la protection et de la prévention des risques dans l'entreprise, les connaissances nécessaires pour remplir au mieux cette tâche. Enfin, en matière de comptabilité, l'institut a créé le cours du soir «Profession de comptable», qui prépare le comptable à ses missions en entreprises.

L'IFCC compte informer les entreprises de ces nouvelles formations par le biais de sa newsletter, un clip multimédia et le travail «sur le terrain».

* Informations: www.ifcc.lu, www.cnfpc.lu, tél.: 42.39.39-220.